

**ALFRED REBOUX**  
Propriétaire - Gérant

## ABONNEMENTS:

|                   |             |       |
|-------------------|-------------|-------|
| Roubaix-Tourcoing | Trois mois. | 13.50 |
|                   | Six mois.   | 26.00 |
|                   | Un an.      | 50.00 |

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.  
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable à l'avance. — Tout abonnement continué, jusqu'à réception d'avis contraire.

# JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

**ALFRED REBOUX**  
Propriétaire - Gérant

## INSERTIONS:

Années: la ligne. . . . . 20 c.  
Réclames: . . . . . 30 c.  
Frais divers: " . . . . . 50 c.  
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal à Lille, chez M. GUARIN, librairie, Grande Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LIPPIER ET C°, 8, place de la Bourse; à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

## ANNONCES SOUS SEULEMENT

4 DÉCEMBRE  
3 0/0. . . . . 65 47 1/2  
4 1/2. . . . . 96 00  
Emprunts (5 0/0). . . . . 104 20

6 DÉCEMBRE  
(Service gouvernemental)

3 0/0. . . . . 66 70  
4 1/2. . . . . 97 00  
Emprunts (5 0/0). . . . . 104 23

(Service particulier du Journal de Roubaix)

Actions Banque de France 3940 00

» Société générale 532 00

» Crédit foncier de France 920 00

» Chemins autrichiens 665 00

» Lyon 967 00

» Est 568 00

» Ouest 620 00

» Nord 1210 00

» Midi 725 00

» Suez 770 00

6 0/0 Pétrolier 38 00

Actions Banque ottomane (ancienne) 483 00

» Banque ottomane (nouvelle) 800 00

Londres court 25 14 1/2

Credit Mobilier 192 00

Turc 26 45

DEPESCHES COMMERCIALES

(Service particulier du Journal de Roubaix)

New-York, 6 décembre

Change sur Londres 4.83 1/2; change sur Paris, 5.17 1/2

Valeur de l'or, 114 3/8

Café good fair, (la livre) 19 3/4

Café good Cargoes, (la livre) 20 1/2

Marché calme.

Dépêches affichées à la Bourse de Roubaix.

Liverpool, 6 décembre.

Cotons : Ventes 12.000 b. Marché soutenu.

Hâvre, 6 décembre.

Cotons : Ventes 750 b. Marché faciles, Louisiane mais mai 80, Low, Georgie 80.

New-York, 6 décembre.

Cotons : 13. Rotelles, 35.000 b.

Dépêches de MM. Schlagdenhauf et C° représentés à Roubaix par M. Bulteau-Dessommes.

Hâvre, 6 décembre.

Cotons : Ventes 600 b. Petite demande Prix bien tenus.

Liverpool, 6 décembre.

Cotons : Ventes 12.000 b. Marché soutenu.

New-York, 6 décembre.

Cotons : 13.4/16. Recettes de un jour 33.000 b.

ROUBAIX 6 DÉCEMBRE 1875

## Bulletin du jour

La gauche républicaine a tenu séance hier, à Paris, dans la salle des conférences du boulevard des Capucines, sous la présidence de M. Jules Simon.

Voici le procès-verbal qui nous est communiqué :

La réunion a examiné successivement les questions sur lesquelles l'Assemblée aura à délibérer avant sa séparation. La liste n'en est pas longue: réforme judiciaire en Egypte, levée de l'état de siège, loi des circonscriptions électorales, lois sur les sucs et sur les

suicidaires de cru. La loi relative à l'administration militaire a paru devoir être votée de l'ordre du jour sous peine d'être faite avec une précipitation qui compromettait des graves intérêts nationaux.

La réunion a délibéré ensuite sur les questions d'ordre intérieur et a accédé au désir de son questeur, M. Charles Rolland, demandant à rendre les comptes de sa gestion.

La gauche se réunira mercredi, à une heure, à Versailles, et tiendra également une séance jeudi.

C'est mercredi que la gauche arrêtera la liste de ses candidats au Sénat. D'après une dépêche que nous recevons à l'instant, la gauche a décidé, dans sa réunion d'hier, que l'accord n'était pas possible avec le centre droit pour les élections des sénateurs, elle ne voterait que pour des membres républicains.

De leur côté, les fractions de la droite ont pris la résolution de ne voter pour aucun républicain. Si l'en était ainsi, le premier tour de scrutin, qui aura lieu jeudi, ne donnerait pas de résultat. Il y a lieu d'espérer qu'une entente s'établira d'ici là et que l'Assemblée ne voudra pas donner une preuve de son impuissance.

Le Times publie dans sa correspondance télégraphique douze dépêches échangées entre le marquis d'Harcourt, ambassadeur de France à Londres, M. Gavard, premier secrétaire de cette ambassade, et le ministre des affaires étrangères à Paris, relativement à l'affaire du canal de Suez. Le correspondant du Times dit que ces dépêches font partie du livre jaune distribué hier aux députés.

Une dépêche de M. d'Harcourt adressée au duc Decazes, en date du 27 novembre 1875, porte que lord Derby a fait aux questions de l'ambassadeur la réponse suivante :

« Ce n'est qu'au commencement de la semaine que nous avons eu connaissance des intentions du Khédive et de la nécessité où il se trouvait de vendre ses actions. J'ai exprimé le désir qu'ils les gardent; mais il lui fallait, de toute nécessité, se procurer des ressources pour des remboursements qui ne pouvaient souffrir des retards; et, d'autre part, nous savions que des négociations étaient engagées entre la Société générale et le gouvernement égyptien pour le rachat de ces mêmes actions. Il nous fallait donc, ou laisser ces actions passer en d'autres mains, ou les acheter nous-mêmes.

» Je puis vous assurer que nous n'avons agi que dans l'intention d'empêcher une influence étrangère d'acquérir un pouvoir prépondérant dans une affaire aussi importante pour nous. Nous avons eu pour M. de Lessep, beaucoup de considération, et nous n'avons aucune intention d'avoir voix prédominante dans les délibérations de la Compagnie. Ce que nous avons fait est dans un but purement défensif. J'ai dit il y a quelque temps, à la Chambre des Lords, que nous ne nous opposerions pas à voir l'administration du canal confiée à un syndicat international. Je ne veux pas en faire la proposition, mais je ne retirerai pas la parole que j'ai donnée à cette occasion. »

LETTERS DE PARIS

Paris, dimanche 5 décembre.

La discussion sur les capitulations Egyptiennes et l'institution des jurys commenceront demain à l'Assem-

bée; on s'attend à une très-vive discussion, mais on ne doute pas que, en définitive, le projet proposé par le gouvernement soit ratifié par l'Assemblée qui ne voudra pas susciter à la France de nouveaux embarras diplomatiques au moment où l'influence anglaise tend à jouer un rôle prépondérant en Egypte.

C'est jeudi prochain que l'Assemblée commencera à élire les sénateurs immobiles. D'ici là nous allons assister à un véritable steeple-chase entre les groupes parlementaires. Le rôle de huitième que le groupe Lavergne ajoutera à la droite et la gauche n'a rien produit: chaque parti conserve ses positions, ses préférences, ses rancunes. L'Assemblée comprend à présent combien elle a tort de se donner le privilège de créer des sénateurs inamovibles; ce serait à refaire, qu'elle y regarderait à deux fois avant de s'attribuer ce privilège de la souveraineté. Il est vraisemblable que quatre ou cinq listes seront dressées, que chaque député voterait comme le groupe auquel il appartient, non toutefois sans changer quelques noms. Tous ces scrutins, car il y en aura un assez grand nombre, seront peu édifiants.

On a pu constater que le gouvernement n'est pas intervenu dans le débat pour la fixation de l'ordre du jour et qu'il entend laisser l'Assemblée entièrement maîtresse d'abréger ou d'allonger la dernière période de son existence. Cette attitude a jeté le découragement chez un certain nombre de députés qui auraient désiré prolonger la session jusqu'au mois de mars. On peut même dire que c'est seulement hier que quelques uns de nos honorables ont enfin compris qu'ils touchaient au terme de leur mandat.

Le Rappel et l'Evenement ont publié hier matin le discours que M. Louis Blanc aurait lu à la réunion organisée par son ami, le citoyen Couturat, si elle n'avait pas été interdite par l'autorité supérieure. Rien de bien remarquable dans ce discours: M. Louis Blanc y prêche la concorde entre républicains et expose la nécessité de maintenir le mandat impératif.

C'est le 13 que viendra devant la cour d'assises le procès motivé par la reproduction du discours de M. P. de Cassagnac à Ménilmontant. Le Pays sera défendu par M. Grandperret, ancien ministre de la justice, et par M. Lachaud. L'événement d'hier, à Paris, a été l'enterrement de Déjazet. Paris a fait de belles funérailles à l'artiste qui représentait si bien son esprit, sa gaieté, sa bonté. On dira ce qu'on voudra de la femme, mais ceux qui se rueront à la juger ne devront pas oublier qu'elle fut bonne mère et qu'elle est morte en chrétienne.

Un prêtre était au premier rang de ceux qui suivaient son cercueil disparaissant sous les bouquets, et il soutenait le fils de la morte dont la douloureuse avait peine à voir. Quant à l'artiste elle a tour à tour fait rire et pleurer bien des générations, charmant toujours, et ayant pour amis tous ceux qui avaient pu la connaître; elle ne refusa jamais sa participation à une bonne œuvre; sur tout le parcours du cortège une foule énorme se pressait pour saluer une dernière fois ce qui restait de l'ancienne idole de la foule.

A l'église de la Trinité, beaucoup de personnes avaient envahi d'avance les places réservées aux invités et l'autorité a eu le grand tort de ne pas faire évacuer l'église une heure ou deux avant

dans ce cerveau frappé d'un coup terrible, la perception des faits et des choses avait perdu sa lucidité. C'était une enfant malade que cette vieille femme sanglotante.

Elle se mit à lui parler comme à une enfant, avec des inflexions caressantes et mouillées de larmes.

— Pauvre mère!... c'est votre Lycien qui m'a parlé de vous... je suis sa femme... vous n'avez pu oublier cela... sa femme a le droit de vous aimer comme il vous aime... Elle a bien besoin d'être aimée aussi! oh! comme elle se serrera près de vous!... je pleurerai avec vous celui que vous pleurez. Vous me direz combien il était bon!...

Mme Firmerol écoutait cette voix douce avec un attendrissement profond. Ce beau visage pâle, penché vers le sien avec l'expression d'une sympathie sincère, l'attrahit comme un mystère charmant. Ses vieilles mains ridées s'élèvent jusqu'à la tête brune comme pour la caresser ou la bénir, tandis que ses lèvres hésitantes répètent lentement:

— Ma mère!... répéta-t-elle d'un air étonné. Lucien est mon fils. Firmerol ne voulait plus l'appeler de ce nom. plus jamais! mais moi... oh! moi, je l'appellerai mon fils toujours...

Ce fut au tour d'Odette de la contempler avec surprise. Dans l'incohérence de cette phrase, elle découvrit tout d'abord une division de famille, une réprobation paternelle étendue sur celui dont elle portait le nom.

Elle comprit en même temps que,

la cérémonie, afin de ne y laisser rentrer que les personnes munies de cartes.

Il s'ensuivit une confusion des plus regrettables, et entre sergents de ville et curieux un échange fréquent de paroles qui n'étaient pas plus convenables d'un côté que de l'autre. Les agents de M. Léon Renault ne sont pas toujours polis, ce qui est un défaut, même en république révisée.

Le Théâtre Lyrique, ou plutôt le théâtre historique, car il gardera sans doute ce dernier titre, le premier devant être conféré à la Gaîté, donna hier la première représentation d'un drame de M. Denagroux et Ohnet. *Regina Sarpi*. C'est une histoire de vendetta corsée très-bien arrangée pour la scène; le drame, qui ne gâte rien, est parfaitement écrit, et comme M. Laurent a interprété le rôle de Régina, il ne manquait rien pour que le succès fut complet. Les jeunes auteurs, dont le second, M. Ohnet, rédacteur du *Constitutionnel*, faisait son début au théâtre, doivent être encouragés dans cette voie du retour au véritable drame, trop négligé depuis quelques années.

## BULLETIN ÉCONOMIQUE

## L'industrie textile en Angleterre

Extrait du rapport présenté à la Chambre des Communes par M. Alexandre Redgrave, inspecteur général des manufactures pour l'année 1875.

(SUITE).

L'industrie textile de ce pays a passé par trois phases très distinctes l'une de l'autre, et pour se rendre compte d'une manière bien exacte, de la condition physique actuelle des ouvriers industriels anglais, il ne faut pas se contenter d'exposer cette condition actuelle, il faut de plus comparer le présent état de choses avec les deux périodes antérieures.

Pendant de longues années, l'industrie textile ne se pratiqua que dans la campagne seulement. La force motrice était l'eau, descendant avec plus ou moins d'abondance du haut des collines; par suite, le travail était très irrégulier; à pleine eau, la force motrice était violente, pour ne pas dire excessive, et le travail aussi était alors excessif. Quand le cours d'eau se trouvait à sec ou à peu près, les ouvriers de la manufacture étaient employés au travail de la terre, faisaient le foin ou la moisson, ou autre travail de ferme. Cette occupation alternative était au contraire très régulière, et le travail était très irrégulier; à pleine eau, la force motrice était violente, pour ne pas dire excessive, et le travail aussi était alors excessif. Quand le cours d'eau se trouvait à sec ou à peu près, les ouvriers de la manufacture étaient employés au travail de la terre, faisaient le foin ou la moisson, ou autre travail de ferme. Cette occupation alternative était au contraire très régulière, et le travail était très irrégulier;

C'est durant cette période, que l'ouvrier fabriquait le tissu, et lorsque l'industrie fut établie dans les districts ruraux d'Angleterre dans des temps comparativement récents: il n'y a pas plus de vingt-cinq ans que je visitai une fabrique dont le patron occupait une étude assez considérable de terre à labour. Ce respectable manufacturier fermier m'invita à entrer dans sa maison, et comme c'était l'heure du dîner, je m'assis avec mon hôte et sa famille au bout d'une longue table, dont le reste était occupé par les ouvriers de la fabrique et de la ferme.

Le contraste était d'autant plus frappant pour moi, que je sortais d'une sombre ville manufacturière du Nord, où chaque heure de la semaine se passait entre les mairies noires des fabriques, où j'avais trouvé une ligne de débouché pour la vente